

SOCIÉTÉ



Le jour J de la santé

C'est demain qu'entre en application la vaste réforme des établissements de santé et de services sociaux du Québec. Une réforme conçue sur fond d'affrontement avec la profession médicale, mais dont le trait dominant, explique Jean Francoeur, demeure sans contredit le rôle administratif dorénavant confié aux usagers.

Page B-1

Le libre-échange ne s'appliquerait pas automatiquement à un Québec souverain

Telle est la conclusion d'un rapport d'une commission gouvernementale américaine

Marie Tison

de la Presse canadienne

WASHINGTON — Les États-Unis n'entendent pas automatiquement le libre-échange à un Québec souverain.

Une entente de libéralisation des échanges entre les deux pays pourraient même ne pas être possible.

C'est ce qu'indique la Commission américaine du commerce international, une importante agence gouvernementale, dans un rapport rendu public hier.

Intitulé *L'année commerciale 1991*, le document porte sur la politique commerciale américaine et sur les faits marquants des échanges commerciaux entre les États-Unis et le reste du monde en 1991 et au début de 1992. Le rapport de plus de 200 pages est surtout destiné au Congrès américain, à l'administration américaine et aux personnes intéressées au commerce international.

Dans ce document, la commission soutient qu'advenant la souveraineté du Québec, il n'est pas clair si les États-Unis voudront étendre au nouveau pays l'accord de libre-échange canado-américain, ou même l'accord

de libre-échange nord-américain.

« En fait, dans le cas d'une séparation acrimonieuse d'avec le Canada, une entente de libre-échange entre les États-Unis et le Québec pourrait bien ne pas être possible, affirme la commission. Même si l'indépendance du Québec n'engendre pas beaucoup de rancœur, l'extension de l'accord bilatéral à un Québec indépendant ne sera pas automatique. »

La commission explique que, selon les plus récents avis juridiques, il faudrait l'approbation du Congrès américain pour inclure le Québec dans cette entente. Les Américains pourraient être tentés de profiter de l'occasion pour renégocier certains aspects de l'entente, ce qui compliquerait les choses.

La commission ajoute qu'en tant qu'État indépendant, le Québec devrait mettre fin à certaines pratiques commerciales qu'il poursuit présentement parce qu'il n'est qu'une province. En effet, l'entente bilatérale ne couvre pas la plupart des barrières provinciales et étatiques.

La commission affirme que le nouvel État pourrait devoir éliminer des

Voir page A-4 : Libre-échange

Fortes secousses sur le dollar

- Une «hausse spectaculaire» des taux est à craindre
- Le marché intègre déjà les effets du référendum

Serge Truffaut

L'EXTRÊME nervosité qui distingue actuellement les marchés financiers a entraîné hier une baisse de 15 points de base de la devise canadienne, à 0,80 US. De son côté, le taux sur les bons du trésor enregistrait une augmentation très marquée de 200 points qui, si la situation perdure pendant un autre vingt-quatre heures, provoquera une majoration généralisée des taux d'intérêt.

Si demain à midi le taux à 7,40 % qui prévalait hier dans le monde financier est toujours en vigueur, la Banque du Canada n'aura pas d'autre choix que de fixer son taux d'escompte à 7,65 %, contre 5,69 % ac-

tuellement. De ce fait, elle encouragerait les banques canadiennes à hisser aux alentours de 8,50 % leur taux préférentiel.

« Du jamais vu », « progression phénoménale », « hausse spectaculaire », tels étaient les qualificatifs qu'employaient hier en fin de journée les économistes invités à expliquer cet autre épisode dans l'histoire récente du dollar et des taux. Tous ces experts ont souligné que la présente fièvre découle davantage des émotions que de la rationalité économique.

M. Robert Normand, économiste au Mouvement Desjardins, a estimé que la tourmente référendaire ayant favorisé une addition de déclarations plus ou moins fracassantes, celles-ci

ont convaincu un nombre imposant d'investisseurs étrangers de modifier sensiblement leur position respective en actifs canadiens et de vendre notamment du dollar canadien.

Dans la matinée d'hier, les pressions à la baisse sur la devise canadienne étaient si intenses qu'elle se transigeait en-dessous des 80 cents américains. Une dégringolade qui a bien évidemment commandé une intervention de la Banque du Canada qui, même si elle ne s'est impliquée qu'une fois, a été suffisamment pesante pour signaler aux investisseurs, de souligner Mme Dominique Vachon, économiste de la Banque Nationale, qu'elle entendait imprimer de la stabilité dans le marché.

Dans la foulée de cette implication Voir page A-4 : Secousses

Les pas de la Nouvelle Danse



PHOTO YVES DUBÉ

Maryse Poulin et Pierre-André Côté interprètent *La Chambre Blanche* une chorégraphie de Ginette Laurin présentée au Festival international de la Nouvelle Danse. Ce festival a commencé hier soir et se déroulera jusqu'au 10 octobre dans sept salles de spectacle montréalaises. Six compagnies étrangères font partie de la distribution.

□ Michel Bélanger explique son OUI. A-5

□ Le texte final reflétera l'attente, promet Mulrony. A-7

□ Parizeau présente la direction du comité du NON. A-6

□ Mulrony joue avec le feu. La chronique de Chantal Hébert, page A-7.

□ Un NON mettra fin à toute négociation, estime Bourassa. A-7

La destitution du président Collor est pratiquement assurée

BRASILIA (AFP) — Dans un vote historique, la Chambre des députés brésilienne a décidé hier soir à une écrasante majorité un processus de destitution du président Fernando Collor de Mello pour corruption et forfaiture.

Le résultat du vote — 441 voix pour, 38 contre — a été salué à Brasilia et dans toutes les grandes villes du Brésil par des foules en liesse qui suivaient le scrutin nominal et public à la télévision.

Tous les ministres du gouvernement ont adressé hier soir une lettre collective lui remettant leur portefeuille, a annoncé l'agence brésilienne Globo.

Cette démarche équivaut à une démission collective du cabinet. La lettre a été remise au président

avant même que soit connu le résultat du vote de la Chambre des députés.

Le Sénat brésilien doit à présent se prononcer à la majorité des deux tiers sur la destitution de M. Collor dans un délai de 180 jours. Mais ce vote est considéré comme une simple formalité par la classe politique brésilienne et par les observateurs, l'opposition disposant d'une large majorité au Sénat.

Le vice-président Itamar Franco va être appelé à la présidence dans les 48 heures et va former un nouveau gouvernement.

Le président Collor avait annoncé avant le vote son intention de réagir publiquement dès hier soir, soit par un message à la nation, soit par un

Voir page A-4 : La destitution

Mario Dumont au DEVOIR

Le PLQ s'est compromis dans une stratégie auto-destructrice

Pierre O'Neill

EN DÉTOURNANT le congrès d'août et imposant un projet d'entente inacceptable à la majorité des Québécois, le Parti libéral du Québec s'est compromis dans une stratégie référendaire auto-destructrice.

Et les jeunes qui s'en sont éloignés n'y retourneront que si le parti redevient le véhicule politique privilégié des aspirations du Québec, prévient Mario Dumont.

Celui que la voix de la dissidence a rendu plus célèbre que la majorité des ministres de son gouvernement n'est pas parvenu à se libérer l'esprit de ce « triste moment » que fut le congrès « louche » qui a forcé la main des militants libéraux et renié

le rapport Allaire. Encore aujourd'hui, il en évoque les « manoeuvres » douteuses qui ont détruit en quelques minutes le consensus que le parti avait mis des années à bâtir. « Ce fut un triste moment pour le PLQ et pour le Québec. »

En entrevue au DEVOIR, le président de la Commission jeunesse du Parti libéral s'est dit convaincu que bon nombre des Jeunes libéraux sont aujourd'hui « désabusés » de la politique et se sont placés en retrait de l'action, le temps de laisser passer la bourrasque de la partisanerie. Selon le bilan qu'il dresse de cet épisode, seulement six membres de son exécutif oeuvrent au sein du camp du OUI, alors que les autres ont majoritairement joint les rangs du Réseau des libéraux pour le NON, le

commando dont Jean Allaire a pris la tête.

Il trouve également significative cette donnée des récents sondages démontrant que 33 % des voteurs libéraux entendent dire NON à l'entente.

Pourchassé par les médias et accablé par la campagne que mène le Réseau à travers le Québec, Mario Dumont n'a pas encore eu le temps de réfléchir à l'après-référendum, à son avenir politique.

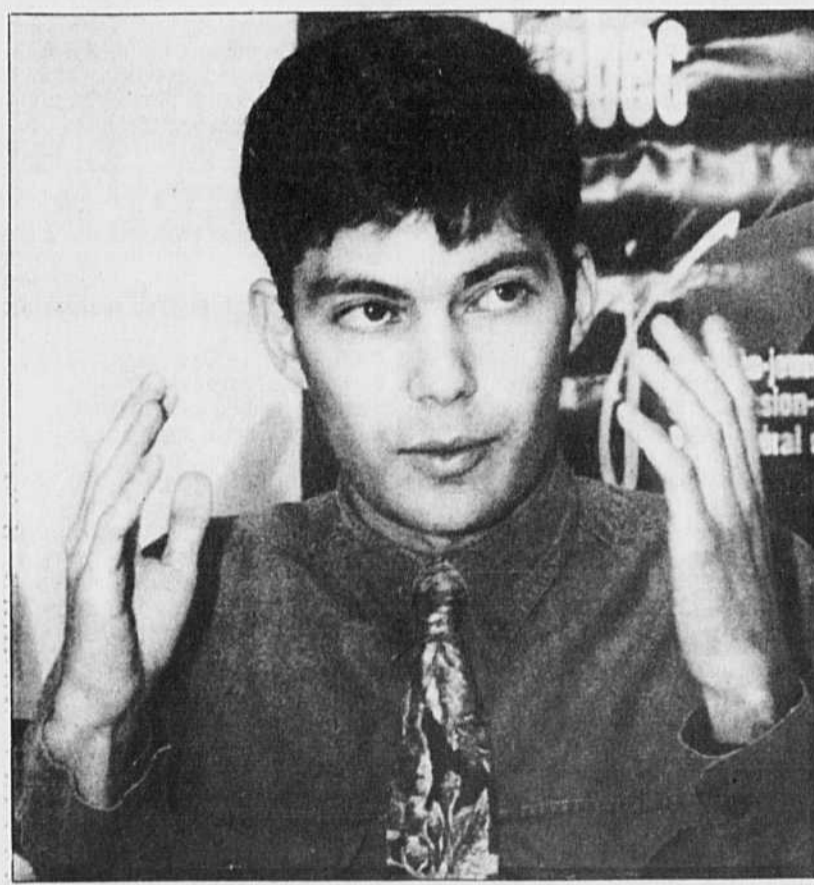
Son audace et son entêtement à combattre la position officielle de son parti le rendent passible d'expulsion. Mais aux ténors du OUI, qui le présentent comme un néo-péquist, il réplique qu'il demeure un libéral et qu'il n'est pas indépendantiste. D'ailleurs, il se sent plus à l'aise dans le

camp du NON que tous les malheureux libéraux « que l'on a contraints ou qui se sont contraints » à travailler pour le OUI contre leurs convictions.

Détail succulent, Charles Lasnier, qui préside aujourd'hui le comité des jeunes pour le OUI, est un employé de la Banque Royale.

De l'analyse qu'il fait à ce stade de la campagne référendaire, l'étudiant de 22 ans de l'Université Concordia déduit que la façon d'agir des dirigeants de son parti s'avère auprès des jeunes plus dommageable qu'il ne l'avait jugé au départ. Il ne lui paraît pas acquis qu'ils retourneront au parti, surtout si le NON l'emporte au référendum du 26 octobre. Ce dont il est certain, c'est que les jeunes y re-

Voir page A-4 : Dumont



L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

SAMEDI ET DIMANCHE

46^e

Étage

3-4 OCTOBRE SEULEMENT

1250, boulevard René-Lévesque

46^e étage

11:00 à 17:00

AVEC LA PARTICIPATION DE

MARATHON

SPONTS SUR L'

VUE ART

Michel Tétreault Art International

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Richier

loré, sarcastique, amusant et ô combien personnel.

Non, il n'a pas proféré de grossièretés, non il n'a pas dit que les Québécois sont racistes, anti-sémites, et autres considérations du genre qui lui ont valu les foudres de tant de gens au Québec le printemps dernier.

Mais, il fut à peine question du Canada et du Québec dans cette émission fort mal intitulée. Les téléspectateurs ont plutôt eu droit à un vivant exposé de la « difficile » situation des Anglo-Québécois, pris entre une ridicule loi sur l'affichage et une société québécoise qui ne veut pas d'eux.

À l'appui de sa thèse, Mordecai Richier a donc interviewé Don Johnston, l'ancien ministre libéral fédéral, l'avocat Julius Grey, l'économiste John McCallum, le polémiste William Johnston et des commerçants anglophones.

Et Alain Dubuc, l'éditorialiste de *La Presse*, qui a appris aux Anglais que les lois québécoises sur la langue d'affichage « ont provoqué de grands bouleversements, ont coûté très cher, mais n'ont rien donné ».

Les Britanniques ont appris de leur télé qu'il serait impossible de partager la dette fédérale advenant la souveraineté du Québec. Mais Richier n'a jamais fait mention d'études indiquant qu'un Québec souverain serait économiquement viable. Rien non plus dans le documentaire pour expliquer les raisons qui ont motivé l'adoption de l'odieuse loi 101 et de l'immobilière loi 178.

Pour incarner le nationalisme québécois, Mordecai Richier a choisi Jacques Godbout et Daniel Latouche. Pas d'attaques, donc, contre les séparatistes extrémistes et excités, mais les propos des deux hommes sont mis en perspective de façon telle que tout Britannique normalement constitué a dû les trouver bien naïfs.

« Il n'y a pas de mal à avoir l'affichage français dans un pays francophone, dira Jacques Godbout. Quand on voyage, il faut apprendre à faire affaire avec la langue du pays. »

« L'anglais est ma langue et je suis né ici », rétorque à l'image suivante un Anglo-Québécois qui tient hôtel dans les Cantons de l'Est.

C'est en fait là où le bât blesse : à ce jeu des ripostes, pas une fois le nationaliste ne gagnera.

Mordecai Richier y a mis de l'humour, parfois même des nuances (oui, oui !) — qu'une plainte contre la loi 178 se retrouve à l'ONU, entre la

Somalie affamée et l'ex-Yougoslavie en guerre, vraiment !, souligne-t-il.

Il parle des autochtones, des débats constitutionnels qui n'en finissent plus et des gens qui en ont assez. Il dit qu'il croit encore à un compromis, qu'il souhaite la survie du Canada.

C'est son point de vue, comme le soulignait l'ouverture de l'émission. Mais dans cette Grande-Bretagne où pas une ligne ne s'écrit sur le référendum à venir (sauf une récente chronique dévastatrice du *Times* ridiculisant la « société distincte » et comparant le choix des sénateurs autochtones à un processus nazi), la vérité de Mordecai revient la vérité tout court. Et les Britanniques, qui ont en tête l'Irlande et James Cross, ne verront là rien pour comprendre le nationalisme québécois.

◆ Libre-échange

éléments cruciaux de sa stratégie économique avant de signer une entente avec les États-Unis.

La commission cite notamment les tarifs préférentiels que consent Hydro-Québec à certains industries.

« Certains analystes considèrent que l'octroi de tarifs énergétiques préférentiels à des consommateurs locaux constituerait probablement une violation de l'accord bilatéral, et serait probablement un objet de litige entre le Québec et les États-Unis advenant la négociation d'une nouvelle entente », écrit la commission.

Au cours de sa dernière visite à Washington, en novembre 1991, le chef du Parti québécois Jacques Parizeau avait déclaré qu'il était confiant de voir les Américains accepter d'inclure le Québec dans la zone de libre-échange nord-américaine.

Dans une étude rendue publique en octobre 1991, le directeur du programme d'études canadiennes de l'université St. Lawrence, M. Joseph Jockel, avait affirmé qu'il serait très surprenant de voir les États-Unis refuser d'étendre l'accord de libre-échange au nouvel État québécois.

Dans son rapport, la Commission américaine du commerce international soutient que la question du libre-échange avec les États-Unis et de l'accès au marché canadien jouera un rôle important lors du référendum du 26 octobre prochain.

« Ces questions, combinées à la récession actuelle et au haut taux de chômage au Québec, pourraient fort bien inhiber le fort désir d'indépendance, donnant à l'incertitude économique une influence plus importante sur le résultat du référendum qu'il n'est généralement admis », écrit la commission.

Le rapport explique que le commerce extérieur est crucial pour le Québec. En 1987, ses exportations vers les autres provinces et le reste du monde représentaient 40 % de son produit intérieur brut.

Dans son rapport, l'agence américaine effectue également un tour d'horizon des relations commerciales canado-américaines. Elle soutient qu'en dépit des critiques exprimées dans les milieux syndicaux canadiens, l'accord de libre-échange bilatéral est un succès. Depuis son entrée en vigueur, le 1er janvier 1989, le commerce bilatéral entre les deux pays a augmenté de 13,9 %.

◆ Dumont

viendront seulement si le parti fait preuve d'ouverture d'esprit et les assure qu'ils auront toute latitude pour participer au processus de reconstruction d'un consensus.

« Si l'attitude du parti est de déclencher une immense chasse aux sorcières et de se renfermer dans des dogmes, je doute alors que les jeunes aient la volonté de le réintégrer. Ils ont refusé de piler sur leurs convictions pour la campagne référendaire, je ne pense pas qu'ils vont piler sur leurs idées pour rentrer par un trou de souris. Ils ont voulu sortir debout, ils vont vouloir rentrer debout », estime le président de la Commission Jeunesse.

Que ce soit le OUI ou le NON qui l'emporte, Mario Dumont est d'avis que la direction du PLQ devra modifier ses attitudes et ses principes d'action politique, notamment ceux qui régissent la participation de la base militante. « Le parti devra se rapprocher de la population et il aura après le référendum une excellente occasion d'inviter les jeunes à participer à ce processus, parce que les jeunes sont plus aptes que quiconque à y redonner le second souffle dont il a un urgent besoin ».

De l'avis de Mario Dumont, cette remise en question s'impose d'autant plus que la victoire du NON est prévisible. Il est convaincu que la « campagne de peur, le terrorisme économique » des tenants du OUI, n'empêchera pas les Québécois de voir clair dans cette entente, « qui nous propose de renier des pans entiers de notre histoire, de bloquer à jamais notre avenir collectif ».

◆ La destitution

discours radiotélévisé. La procédure de destitution politique qui vient d'être votée par la Chambre des députés à l'encontre du président est si complexe, si aléatoire et si lente qu'elle n'avait jusqu'à présent jamais abouti alors même qu'elle avait été lancée contre les présidents Getulio Vargas dans les années 50 et plus récemment contre José Sarney, le prédécesseur de M. Collor.

Si M. Collor en est arrivé à ce stade, c'est que les accusations portaient sur un enrichissement illicite et personnel qui a choqué le pays tout entier. Voici la procédure de destitution.

Publication au Journal officiel de

la république (sans doute dans les 24 heures) du renvoi du président devant le Sénat.

Lecture au Sénat de l'acte d'accusation contre le chef de l'État (sans doute dans les 48 heures).

Le président du Sénat ouvre immédiatement la procédure de destitution devant la Chambre haute. Transfert des pouvoirs : le vice-président M. Itamar Franco assume la présidence.

Le Sénat a 180 jours au maximum pour se prononcer sur la destitution. Il peut la confirmer ou l'infirmer. Il doit la ratifier à la majorité des 2/3 des 81 sénateurs.

Dans le cas du président Collor qui ne dispose pas d'appuis puissants au Sénat, ce vote est considéré par les observateurs comme certain.

Après le vote du Sénat, la destitution définitive est prononcée et le président quitte le palais présidentiel. Le vice-président achève le mandat du président qui courait jusqu'à janvier 1995.

Reste ensuite éventuellement une longue procédure judiciaire devant le Tribunal fédéral suprême qui est seul habilité à condamner le chef de l'État à une peine de prison ou confiscation partielle ou totale de ses biens. Cette procédure n'en est qu'à ses prémices et peut durer plusieurs mois.

◆ Secousses

de la Banque du Canada, les taux sur les bons du Trésor ont légèrement retraité pour s'établir à 7,40 %. En début d'après-midi, ils se vendaient sur le marché secondaire à un taux de 7,70 %. D'après les observations formulées par Mme Viviane Nicholas, cambiste à la Banque de Montréal, ce sommet de 7,70 % fut la traduction de la rumeur qui voulait qu'une institution financière prenne les devants en majorant sensiblement sa gamme de taux.

Rejoint à son bureau torontois en début de soirée, le coauteur de l'étude publiée vendredi dernier par la Banque Royale, M. Edward Neufeld, premier vice-président de cette institution, a confié qu'il n'y avait aucun lien de cause à effet entre la tempête qui a frappé le dollar hier et les constats dramatiques qu'il avance dans cette étude portant sur les conséquences économiques d'une séparation du Québec du reste du Canada.

Plus tôt dans la journée, le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, avait montré du doigt la Banque Royale en affirmant notamment qu'elle était allée trop loin dans les conclusions de cette fameuse étude comme dans son implication dans le débat référendaire.

M. Parizeau a déclaré en effet que « ces gens (les économistes de la Banque Royale) sont pris très au sérieux à l'extérieur du Canada. Il est normal que des pamphlets du genre de celui qu'a commis la Banque



PHOTO AP

Le président du Brésil, Fernando Collor de Mello, salue les photographes au moment de faire son entrée au Palais Planalto de Brasilia où les parlementaires allaient approuver la procédure de destitution à une immense majorité.

Royale aient des répercussions sur les marchés. »

À cette accusation, M. Neufeld a rétorqué tout d'abord que la publication de l'étude dans la matinée de vendredi n'avait tellement pas eu d'effet sur le dollar qu'il clôtura en hausse cette journée-là. À son avis, c'est davantage la publication des sondages, et au premier chef le fait que le NON dispose d'une bonne longueur d'avance qui explique la volatilité du dollar.

« Les sondages, de préciser M. Neufeld, ont attiré l'intérêt des investisseurs sur la situation politique canadienne. Et à ce moment-ci, c'est leur influence qui explique la volatilité du dollar et non pas notre étude. Pour ce qui est de la baisse continue de notre monnaie depuis trois semaines, il faut rappeler que depuis un an, soit avant l'amorce des négociations à Charlottetown, il a perdu huit cents. »

Qui plus est, « dans toute cette histoire il y a une chose fondamentale à souligner : au cours des récentes années, beaucoup d'études ont été faites afin de déterminer qu'elle devrait être la valeur du dollar pour que nous soyons plus compétitifs. Et que disent toutes ces études ? Que le dollar devrait se situer entre 80 et 82 cents américains. C'est ce que nous avons présentement. »

Pour M. Neufeld comme pour M. Normand, il ne fait guère de doute que la présente volatilité indique en fait que les investisseurs intègrent d'ores et déjà le phénomène référendaire. Ils anticipent sur les résultats.

« Il est fort probable que la semaine prochaine, de mentionner M. Normand, les marchés seront plus calmes. Et si les taux doivent augmenter, ce sera passager. L'économie canadienne est dans un tel état qu'elle

ne peut pas se permettre une progression des taux. »

30 septembre

par la PC et l'AP

1991: l'armée haïtienne dirigée par le général Raoul Cédras renverse le président Jean-Bertrand Aristide, premier président démocratiquement élu dans l'histoire d'Haïti.

1990: soixante-et-onze chefs d'État ou de gouvernement réunis à l'ONU, à New York, paraphent la Déclaration en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant.

1988: une explosion fait quatre morts à l'usine de la CIL à McMasterville, au Québec.

1985: mort de Simone Signoret, comédienne et écrivain français, née en 1921.

1974: des Amérindiens et la GRC s'affrontent lors d'une manifestation à Ottawa.

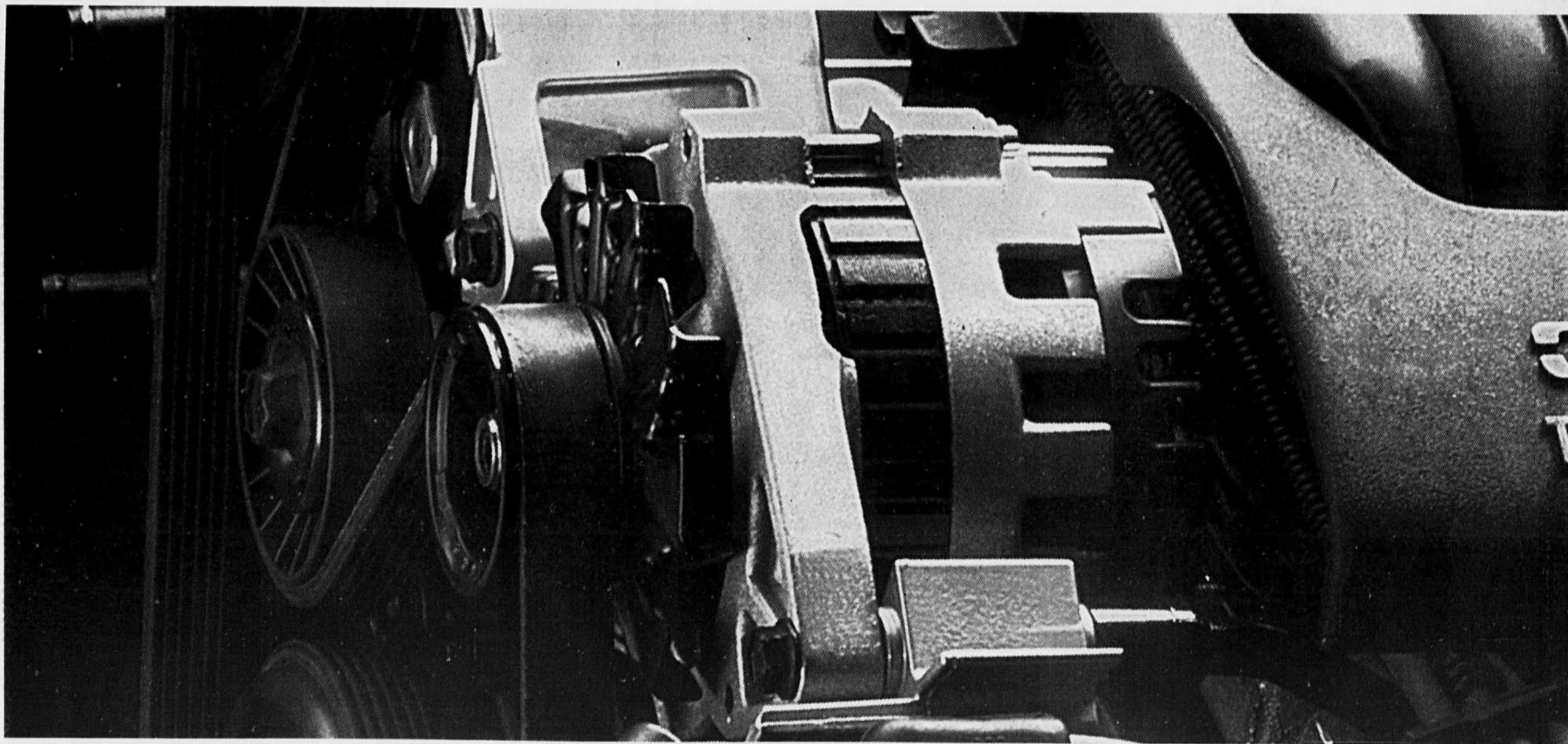
1971: les États-Unis et l'URSS signent un accord destiné à empêcher un conflit nucléaire accidentel.

1966: les criminels de guerre nazis Baldur Von Schirach et Albert Speer sont libérés de la forteresse de Spandau, à Berlin-Ouest, où seul Rudolf Hess demeure emprisonné.

1955: l'acteur américain James Dean, 24 ans, trouve la mort dans un accident de voiture.

1947: le Canada est élu sur le Conseil de sécurité de l'ONU pour un mandat de deux ans.

1946: le tribunal international de Nuremberg déclare 22 hauts dirigeants nazis coupables de crimes de guerre et en condamne onze à mort.



LA RÉVOLUTIO

L'Amérique se renouvelle sans cesse. Pour affronter les routes qui traversent les villes, les déserts et les montagnes du continent, l'Amérique a redéfini ses normes et présente la berline Buick Regal Limited 93. Une innovation qui en dit long sur le chemin parcouru.

- Puissant moteur V6 de 3,8 L de 170 chevaux en option
- Nouvelle génération de freins antiblocage ABS-VI pour une maîtrise complète du freinage dans les pires conditions



BUICK REGAL LIMITED 93
REDÉCOUVREZ L'AMÉRIQUE

- Protection de 6 ans ou 160 000 km contre les perforations dues à la rouille grâce aux tôles galvanisées des 2 côtés. Vous n'avez pas besoin d'antirouille supplémentaire
- Suspension DynaRide pour la douceur de roulement et une tenue de route exceptionnelles
- Climatiseur à 2 zones pour régler séparément la température côtés conducteur et passager (de série sur le modèle GS et en option sur les autres modèles)
- Verrouillage automatique des portes.

Si vous voulez voir ce que l'Amérique fait de mieux pour la route, venez essayer la Buick Regal Limited 1993 chez votre concessionnaire. Et partez à la découverte du Nouveau monde.

Partout au Canada et aux États-Unis, 24 heures sur 24, tous nos modèles 1993 sont protégés par le nouveau programme d'Assistance routière* Buick. Il est peu probable que vous l'utilisiez mais il est sûr que vous roulez l'esprit tranquille.